

Il étoit aisé de juger des intentions de la Cour d'Espagne par ce refus. A mesure que l'Empereur offroit de nouvelles graces, & des graces que l'on n'étoit pas en droit de demander en vertu des Traitez, la Cour d'Espagne fit de nouvelles demandes; & elle se montra d'autant plus éloignée à venir à la conclusion de l'accommodement tant désiré par Sa Majesté Britannique. Ce Prince n'en fut point rebuté : Son empressement extrême de prévenir des troubles qui menaçoient le repos de l'Europe, le porta jusqu'à conseiller des complaisances ultérieures à Sa Maj. Imp., quelque peu de fruit qu'on en eût tiré pour les avoir prodiguées par le passé. Le projet d'accommodement du 21. Juillet fut dressé en Angleterre. Le 7. Août, il fut communiqué aux Ministres de l'Empereur, on y fit réponse le 18. du même mois. Le Comte Philippe Kinski fut muni d'un Plein-pouvoir pour terminer tous ces differends par un accommodement amiable. On ne doutoit pas que Mr. le Comte Montijo ne voudroit donner une déclaration conforme à ce que la Lettre du Duc de Newcastle paroïssoit insinuer; & l'Ambassadeur de l'Empereur fut autorisé à en donner une autre, telle qu'on avoit compris le sens de la Lettre du Duc de Newcastle. Cette contre-déclaration envoyée à Londres est traitée d'*illusoire & d'injurieuse* dans le Manifeste Espagnol. Pour faire voir combien peu ces épithetes lui conviennent, on se contente de la communiquer au Public. Quiconque y trouve *des illusions, des injures & de la hauteur*, trouvera de la modération, de la retenue, de la douceur & du bon sens dans le Manifeste de la Cour d'Espagne. Et le monde raisonnable s'apercevra tout d'un coup, que les idées qu'il a conçues jusqu'ici des choses, seront renversées à l'avenir.

Avant que les sentimens de l'Empereur pussent